



E.F.A. Ottignies  
2, avenue Armand Bontemps  
1340 Ottignies  
Tél : 010/420430  
Mail : [fondamental@arolln.be](mailto:fondamental@arolln.be)

Ottignies, le 4 décembre 2021

**Covid-19 - Organisation de la vie scolaire en contexte de crise sanitaire  
après le CODECO du 3 décembre 2021**

Chers parents,

Un Comité de concertation (CODECO) s'est réuni ce 3 décembre afin de prendre de nouvelles mesures visant à limiter les contaminations au COVID-19 dans la société.

Les mesures suivantes sont adoptées dans l'enseignement :

→ Port du masque à partir de la 1<sup>ère</sup> primaire dans les espaces intérieurs et interdiction des sorties scolaires d'une journée à partir du lundi 6 décembre 2021 (*Des moments de pause dans le port du masque seront prévus pour les enfants, afin de garantir leur bien-être et le bon déroulement de leurs apprentissages.*)

→ Installation de détecteurs de CO2 le plus rapidement possible.

→ Invitation aux parents à réaliser des auto-tests sur leurs enfants une fois par semaine.

→ Fermeture de classe à partir de **deux cas** sur une durée de 7 jours.

→ Suspension des cours à partir du 20 décembre *Les élèves seront présumés en absence justifiée* (un courrier - inscription et modalités - vous sera adressé ultérieurement)

→ Pas de garderie le 24 décembre après-midi. *Tous les élèves quittent l'école à 12h00.*

→ Sauf avis contraire, la rentrée est toujours prévue le 10 janvier.

En bref :

Activités extérieures à l'école (dont excursions d'un jour ou plus)	Les activités extra-muros d'une journée sont <u>interdites</u> jusqu'au 17 décembre.
Psychomotricité, éducation physique et piscine	La fréquentation à la piscine est autorisée.
Masques buccaux	Les élèves doivent porter le masque à partir de la 1 <sup>ère</sup> primaire à l'intérieur. Le masque peut être ôté pendant les repas et dans le cadre des cours d'éducation physique.

Je vous remercie pour votre compréhension.

Fremy F  
Directeur